



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E16348

VALABLE JUSQU'AU 26/06/2027

ÉDITÉ LE 04/05/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/1980

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 07/12/1984

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC Evry B318962891

Siret : 318 962 891 00038

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2100635-0

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 320.230071

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 320.230071

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : PLOMBERI CHAUFFAGE VENTILATION ENTRETIEN

9 QUINQUIES BOULEVARD DES COQUIBUS

91000 EVRY-COURCOURONNES

Téléphone : 01 60 79 49 92

Portable : 06 31 40 16 67

Fax :

Site Internet : <http://www.pcve.fr>

E-mail : [pcve@pcve.fr](mailto:pcve@pcve.fr)

Responsabilité légale :

COLLIGNON SEBASTIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 23

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	23/05/2023
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	16/04/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	23/05/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	27/06/2024
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	16/04/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	04/05/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	04/05/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	04/05/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.